



DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE

à remplir et à faire compléter par votre Mairie ou votre Communauté de Communes ou d'agglomération

puis transmettre à la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs (CC CVV)

soit par voie postale : Maison des services 22 Rue Louvière 55 190 Void-Vacon ; soit par dépôt dans l'une des maisons

des services : Void-Vacon, Vaucouleurs ou Commercy ; soit par mail à : jeunesse.cc-cvv@orange.fr

ANNEE SCOLAIRE :

Nom et prénom de l'élève :

Sexe : Date et lieu de naissance :

Nom et prénom des parents ou représentants légaux :

-
-

Adresse :

Tél :

Ecole précédemment fréquentée : Classe :

Ecole souhaitée : Classe :

MOTIFS PRECIS DE LA DEMANDE :

- (1) Absence de service de garde et/ou restauration dans la commune de résidence alors que les parents ou tuteurs légaux exercent une activité
- (2) Etat de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés d'après une attestation établie par un médecin de santé scolaire ou un médecin assermenté (joindre obligatoirement les justificatifs)
- (3) Frère ou sœur de l'enfant inscrit dans une école maternelle ou élémentaire publique de la même commune
Nom et prénom du frère ou de la sœur :
Ecole et classe :
- (4) Autres motifs (à préciser et à justifier) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

AVIS du Maire de la Commune ou du Président de la Communauté de Communes ou d'agglomération de RESIDENCE	AVIS du Président de la CC CVV
<p>Cas (1) (2) (3) : Participation exigible de plein droit aux frais de scolarité exposés par la CC CVV</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Cas (4) : Pour accord et paiement de la participation aux frais de scolarité</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date Cachet et signature</p>	<p><input type="checkbox"/> Avis favorable sous réserve des places disponibles après inscription des enfants prioritaires du périmètre scolaire</p> <p>ECOLE RETENUE :</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date Cachet et signature</p>

**Une dérogation est valable pour l'ensemble d'un cycle maternel ou élémentaire.
Une dérogation accordée pour le cycle maternel doit faire l'objet d'une nouvelle demande à la fin de la grande section.**

Le demandeur est informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours déposé devant le tribunal administratif de NANCY, dans le délai de deux mois à compter de sa notification.